



Réinsertion socio-professionnelle : processus sur-mesure, réussite collective

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin. »

ORISON SWETT MARDEN

Pour certaines personnes en situation de handicap, le retour en emploi est possible et il s'envisage comme un objectif ambitieux, réaliste et réalisable. Et parce que l'entreprise est le lieu privilégié de ce processus, nombreux sont les employeurs qui jouent à fond la carte de l'intégration. Entre motivation émergente et responsabilité sociétale, pour tous, c'est un défi grandeur nature humaine !

Si personne ne peut jamais garantir aucun résultat, il appert que l'union fait la force. Nous avons 15 ans d'expertise au compteur et des attestations qui en attestent la performance !

OBJECTIFS

- Analyser et comprendre les enjeux du processus de la réinsertion.
- Identifier les éléments constitutifs de ce défi, en termes de posture personnelle, d'interactions entre les acteurs et d'outils spécifiques.

CONTENU GÉNÉRIQUE

- Construire un bilan-socio-professionnel
- Motivation, employabilité, plaçabilité : de quoi parle-t-on ?
- Identifier toutes les demandes directes et cachées
- Plaidoyer pour une communication centrée sur la personne
- Adapter l'approche au client : un accompagnement sur mesure
- Les 4 étapes-clé de tout processus de retour en emploi
- Le canevas du 1er entretien : un moment-clé pour la suite du projet
- La motivation en question. Comment motiver et (re)mobiliser quelqu'un « qui n'y croit plus » ?
- Construire une boîte à outils : quand les moyens ne sont jamais une fin en soi
- Définir un projet professionnel réaliste et réalisable à partir d'objectifs smart
- Le stage probatoire : sa raison d'être, sa recherche, sa mise en place, son suivi
- Le réseau socioprofessionnel : rôle, statut et limites du partenariat avec l'entreprise
- Clés pratiques pour constituer et fidéliser un portefeuille de partenaires économiques
- Critères de réussite ou d'échec d'un processus de réinsertion socio-professionnelle

PUBLIC CIBLE

Formation dédiée aux case-managers, inspecteurs, travailleurs sociaux, responsables des affaires et assurances sociales, étudiants en HES, ou toute personne concernée par le retour en emploi de personnes en situation de handicap et/ou de précarité sociale

DURÉE : 4 JOURS (EN 3+1)

Les trois premiers jours sont consacrés à l'enseignement ; la dernière journée est dédiée au débriefing, à l'analyse de pratiques, à l'accompagnement individualisé, à l'identification de nouveaux champs de tensions et à des apports théoriques complémentaires